

Le coût d'enfouissement va doubler à Coaticook et partout au Québec Terminée l'époque où l'on creusait un trou pour y déposer les déchets

par **Christian Caron**

[Voir tous les articles de Christian Caron](#)

Article mis en ligne le 7 décembre 2007 à 9:13

[Soyez le premier à commenter cet article](#)

Le coût d'enfouissement des déchets va doubler à compter de janvier 2008. Pas seulement à Coaticook, mais dans l'ensemble des municipalités du Québec. Pourquoi une telle augmentation? Tout simplement parce que l'époque où l'on creusait un trou pour y déposer les déchets est terminée.

Conseillère en gestion des matières résiduelles à la MRC, Monique Clément, a répété cette information à maintes reprises au cours des dernières semaines, dans le cadre des soirées d'information sur la collecte des matières compostables et ses raisons d'être.

Finis le temps où on exigeait que Dame Nature exécute le travail elle-même. On exigeait d'elle qu'elle fasse une opération de filtration afin d'éviter que les contaminants n'atteignent la nappe phréatique ou les cours d'eau.

L'époque des lieux d'enfouissement sanitaire, qui a succédé à celle des dépotoirs est maintenant révolue. Nous entrons désormais dans l'ère d'enfouissement technique (LET).

Comme le précise madame Clément, c'est l'an dernier que le Règlement sur l'enfouissement et l'incinération des matières résiduelles est venu remplacer un règlement qui remontait à 1978. Les normes y sont évidemment plus sévères afin de préserver la qualité de l'environnement. Tous les lieux d'enfouissement sans exception doivent s'y conformer d'ici janvier 2009. Et la protection de l'environnement a un prix.

C'est principalement sur le plan de l'imperméabilisation que se situe la différence entre les sites de l'ancienne génération et les nouvelles normes.

Jadis, on lançait un appel à... Dame Nature qui s'en occupait (via un processus d'atténuation naturelle). Aujourd'hui, on fait appel à des techniques d'imperméabilisation beaucoup plus sophistiquées.

Site transformé

Le site d'enfouissement technique (LET) est situé au même endroit (Chemin Bilodeau à Coaticook) que l'ancien site sanitaire, mais on a effectué une transformation majeure du site. Coût de l'opération : approximativement 2 M \$. Et si l'on continue d'enfouir les déchets au même rythme, il faudra recommencer cette opération dans cinq ans. Toutefois, avec l'arrivée des bacs bruns il est logique de penser augmenter la longévité du site de quelques années additionnelles.



Monique Clément a multiplié les interventions sur le sujet au cours des mois de septembre, octobre et novembre. Des soirées d'information sur la collecte des matières compostables ont eu lieu dans la plupart des municipalités de la MRC de Coaticook. (Photo Christian Caron)

«On a joué à la roulette russe avec l'environnement pendant plusieurs années. Il est temps maintenant d'être responsable de nos activités et de nos déchets afin de léguer un environnement plus sain à nos enfants», mentionne Monique Clément.

Pour elle, notre eau potable n'a pas de prix d'où une augmentation justifiée des coûts d'enfouissement.

«Nous avons tous le pouvoir de minimiser l'impact de cette augmentation. Il suffit simplement de réduire notre quantité de déchets et d'utiliser adéquatement les bacs de récupération et de recyclage», ajoute madame Clément qui a multiplié les interventions sur le sujet tout au cours des mois de septembre, octobre et novembre.